



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 12/06/2019

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 26/04/2019

Attributaire

Nom : MAIRIE OLEMPS

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 21120174400011

Concernant la subvention

Objet : Création d'une passerelle piétonne sur l'ENS du bois de Linars - Creation d'une passerelle piétonne sur l'ENS du bois de Linars

Montant : 25 000,00 €

Nature : Espaces Naturels Sensibles - Etudes ou Aménagement

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de plusieurs acomptes jusqu'à 80 % de la dépense globale sur production de pièces justificatives.
- Le solde intervient sur production des pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :
.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :
.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :
.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 30/07/2020

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 03/02/2020

Attributaire

Nom : ADEC CONQUES ASS DEVELOPPEMENT ECONOMIQUECULTUREL

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 39054516800028

Concernant la subvention

Objet : projet artistique et culturel 2020

Montant : 160 000,00 €

Nature : Fonds Départemental de Soutien aux Projets Culturels- Fonctionnement - Projets culturels : Festival et manifestations à forte notoriété

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de plusieurs acomptes dans la limite de 80 % de la subvention, sur production des pièces justificatives.
- Le solde interviendra sur production des pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :
.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :
.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :
.....